

# Les multinationales dans la révolution informationnelle : le défi communiste de réseaux de partage non capitalistes

Frédéric Boccara

1. Voir par exemple J.-C. Louchart (coord.), *Nouvelles approches des gestions des entreprises*, L'Harmattan, 1995, 174 p.

2. Cf. quelques éléments théoriques et statistiques, quoique dans le format et le vocabulaire dominant, in Frédéric Boccara, « À la recherche de la firme globale – Localisation industrielle et globalisation financière des multinationales », *L'industrie en France et la mondialisation*, Sessi, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 2005, p. 391-411.

Le marxisme a une longue tradition d'analyse des firmes multinationales. Mais celles-ci ont longtemps été prises de façon peu spécifique et réductrice par l'angle de la dénonciation du pillage national et des monopoles, avec comme réponse principale la nationalisation. D'un autre côté, la révolution informationnelle et la tentative – mondiale – d'y répondre avec les privatisations par la constitution, à partir des services publics nationaux, de services publics de réseau privés et mondialisés pose de façon inédite le défi de vrais réseaux mondiaux de partage non capitalistes. À la lumière de l'enjeu planétaire que représentent aujourd'hui les FMN et leur activité, tant objectivement que dans les luttes, le rôle des FMN dans une alternative de société à visée communiste demande aujourd'hui à être ré-examiné.

**L**e marxisme a une longue tradition d'analyse des firmes multinationales (FMN). On peut bien évidemment citer les travaux de Lénine, ceux de Boukharine, mais aussi ceux de Kautsky et dans une certaine mesure ceux d'Hilferding sur le capital financier.

Mais, en particulier après la seconde guerre mondiale, les entreprises multinationales ont longtemps été prises, dans une certaine tradition marxiste, de façon peu spécifique et réductrice par l'angle de la dénonciation du **pillage national** et des **monopoles**, avec comme réponse principale la **nationalisation**, sans traiter en tant que telle avec ses contradictions la question du réseau productif, financier et commercial mondial que constituaient déjà les FMN. D'ailleurs, on peut noter que Rosa Luxemburg qui a pourtant particulièrement approfondi l'étude de l'internationalisation des économies capitalistes n'a pas abordé la question des FMN, tout du moins du point de vue de l'analyse théorique.

Le besoin de propositions politico-économiques visant les FMN est longtemps resté cantonné à des enjeux liés à ce qui touche au **colonialisme**, ou tout au moins aux dominations nationales. Or, même pour un pays capitaliste développé comme la France, les tentatives de transformation sociale se heurtent frontalement à ce qu'on appelle « **les contraintes**

**internationales** », dans le jeu desquelles les entreprises multinationales et leurs gestions tiennent une place décisive couplée avec la domination du dollar et des États-Unis.

D'un autre côté, la **révolution informationnelle** et la tentative – mondiale – d'y répondre avec les privatisations par la constitution, à partir des services publics nationaux, de services publics de réseau privés et mondialisés (télécoms, énergie, transports, etc.) pose de façon inédite **le défi de vrais réseaux mondiaux** de partage non capitalistes. Plus généralement, le rôle des multinationales sur les biens communs de l'humanité devient de plus en plus frappant, de même que celui qu'elles jouent dans la mondialisation de l'exploitation.

À la lumière de l'enjeu planétaire que représentent aujourd'hui les FMN et leur activité, tant objectivement que dans les luttes, **le rôle des FMN dans une alternative de société à visée communiste** demande aujourd'hui à être ré-examiné, critiqué.

\*\*\*

Deux ensembles d'objectifs allant de pair ont ainsi longtemps été mis en avant : la nationalisation, l'indépendance nationale.

■ **Nationalisation.** Observons tout d'abord que l'objectif, longtemps porté par le mouvement communiste du xx<sup>e</sup> siècle, de propriété publique (et même étatique) du capital, objectif qui ne

s'applique pas spécifiquement aux FMN en tant que telles, constitue une réduction d'un objectif d'appropriation sociale de l'activité des entreprises, de leurs buts et de leur fonctionnement. Cette appropriation devrait viser aussi et surtout, comme le montrent les travaux de P. Boccara dans les années 1980, **l'appropriation sociale de leur gestion avec de nouveaux critères d'efficacité sociale**<sup>1</sup>. La propriété publique du capital peut être un moyen de cette appropriation sociale des gestions mais, telle quelle, elle laisse entière la question de la gestion et surtout de son contenu et de ses critères, avec le besoin de contester en pratique le rôle central du taux de profit (Profit/Capital) pour la rémunération du capital et pour son accumulation. On la retrouve d'ailleurs sous une forme encore plus suiviste des critères de gestion dominants dans la polarisation d'une certaine tradition marxiste sur un objectif « d'accumulation ».

**D'autres critères de gestion** que la rentabilité du capital viseraient au contraire l'économie en capital (Valeur ajoutée/Capital), à l'opposé de la baisse du coût du travail, le développement des femmes et des hommes de l'entreprise avec la valeur ajoutée disponible (VAd), la sécurisation de leur emploi et la baisse du temps de travail, le développement des populations des territoires (VAd/population), les coopérations et le partage des informations, l'accroissement des dépenses informationnelles et de formation.

■ De l'autre côté, la revendication **d'indépendance nationale** constitue une traduction, mais parfois aussi une réduction, de l'enjeu de maîtrise sociale, populaire, de l'économie par les peuples à travers le niveau national. Mais pas uniquement. Elle correspond aussi à une focalisation historique sur des multinationales exploitant des ressources naturelles dans des pays sous-développés (y compris la Russie tsariste). Elle passe à côté du besoin de partage mondialisé, des ressources et des activités productives, de la constitution et du développement de ces ressources, ainsi que du **besoin de réseaux mondiaux non capitalistes**.

Ces deux types de réponses anciennes **renvoient à un certain**

**étatisme** du mouvement communiste tel qu'il s'est développé au xx<sup>e</sup> siècle et probablement à une vision trop nationale des transformations sociales, de leurs enjeux et de leurs effets.

Mais elles **renvoient aussi à une certaine myopie théorique, voire une impasse sur la spécificité des FMN**, ainsi qu'au fait qu'elles répondent à un besoin objectif de réseaux mondiaux de partage et de coproduction voire de co-activités. Elles passent à côté des transformations actuelles des FMN face à la crise d'efficacité et aux besoins de dépassement de la forme FMN dans la révolution informationnelle. Ces besoins se manifestent :

– bien évidemment dans **le rejet de la domination** des FMN à travers le monde et dans la crise profonde du système économique mondialisé, avec le chômage mondial, l'urbanisation exacerbée, le creusement des inégalités, la mise en cause de la planète elle-même ;

– mais aussi dans **la nouveauté qui se cherche** de l'intérieur même des réponses dites « néo-libérales » que construisent les FMN à travers leurs gestions et à travers toute leur transformation interne et externe, réponses qu'appuient les institutions étatiques et mondiales, avec des constructions originales aux plans commerciaux, monétaires et financiers (libéralisation de tous les mouvements de capitaux et services, appropriation, mise en concurrence exacerbée à travers le monde, délocalisations, financiarisation, OPA-mégafusions, oligopoles semi-coopératifs).

**Je propose de considérer que les FMN constituent un réseau de production internationale, d'échanges et de transferts les conjuguant sous un même contrôle financier. Leur pouvoir ne réside pas seulement dans le monopole qu'elles ont sur les ressources existantes (notamment naturelles), mais aussi sur le transfert de ces ressources et le monopole de leur usage. Il réside aussi dans le pouvoir qu'elles détiennent de création et de mobilisation de ressources, pour des usages monopolisés**<sup>2</sup>. Ce pouvoir, elles l'exercent à l'intérieur de leur périmètre de contrôle, périmètre qui traverse les frontières nationales. Elles l'exercent sur les autres entreprises, par leur poids économique. Elles l'exercent aussi

de façon complexe sur les territoires et les États.

**Les FMN articulent localisation des activités et globalisation des résultats et des ressources (produites, disponibles ou mobilisées) grâce à leur pouvoir de transfert**, via les instruments financiers et les technologies informationnelles en s'appuyant sur leur périmètre de contrôle, financier lui-aussi<sup>3</sup>. Cette globalisation des résultats et des ressources peut être vue comme un *feedback* (rétroaction) régulateur, débouchant sur une re-localisation et/ou de nouvelles localisations, régulation pouvant amplifier les biais et contradictions antérieurs. Ce *feedback* est lui-même orienté par la rentabilité, renvoyant au taux de profit capitaliste, critère apprécié subjectivement sur le périmètre du réseau, privé et étroit, de contrôle financier de la FMN.

Cette notion de transfert est décisive pour appréhender la réalité des FMN dans la mesure où :

– La **cohérence de la FMN** lui permet de coupler en son sein les transferts internationaux avec l'activité de production et avec la maîtrise des dépenses de développement du potentiel (investissement, R & D, emploi).

• Cela change les liens entre localisations et développement des territoires, dans la mesure où ces transferts traversent les frontières et où la dite « dérégulation » financière les facilite.

• Des travaux statistiques originaux couplant les statistiques de groupes et les flux individuels de balance des paiements mettent en évidence un couplage étroit et très significatif des activités industrielles et de services avec les activités proprement financières, au sein des mêmes acteurs que constituent les groupes industriels et de services (hors banques et assurances)<sup>4</sup>. Les FMN industrielles et de services constituent des acteurs à part entière sur les marchés financiers.

– Elle est très profondément **intriquée avec la révolution informationnelle**, ses potentiels et ses spécificités. C'est elle qui permet – techniquement – non seulement ces transferts mais aussi la généralisation massive de leur découplage d'avec la circulation des produits matériels et d'avec les territoires

3. Les titres financiers, forme privilégiée pour la construction du contour des FMN, constituent une des formes du capital, très épurée, qui articule très étroitement la double dimension du capital : financière (valeur, financement, droits à revenus) et réelle (pouvoir, contrôle, machines et équipements, droits sur la gestion), dans une forme marchande qui n'est ni capital-argent, ni capital-marchandises (biens de production) mais qui est branchée sur ces deux formes et permet de les articuler étroitement avec le développement des marchés financiers et de la gouvernance financière (les fonds de pension pouvant jouer un rôle disciplinaire complémentaire).

4. Cf. Frédéric Boccara, « À la recherche de la firme globale... », *op. cit.*

5. Fixe, c'est-à-dire qui ne varie pas, ou très peu, avec la quantité de production.

6. Voir aussi Frédéric Boccara, *Multinational Enterprises and Monetary Policy inside the link between re/delocalisation and employment — Empirical assessment, theoretical renewals and required policies*, miméo, Euroframe, Conférence, Vienne, 2005.

Sur cette notion de transferts d'efficacité, cf. Paul Boccara, « Travaux statistiques sur la crise et son issue » (2<sup>e</sup> partie), *Issues*, n° 2, 1979-1980.

en raison de trois propriétés des technologies informationnelles : instantanéité, immatérialité relative de l'information, contrôle centralisé. La centralisation du contrôle qu'elle permet est aussi un élément essentiel qui permet le développement des réseaux de FMN en gardant une certaine maîtrise centralisée. Mais l'innovation et le développement technologique qui vont avec elle nécessitent d'énormes avances pour la R & D avant même de produire, ce qui en fait un des facteurs de la montée des masses financières disponibles contrôlées par les FMN.

- Cela implique, dans les conditions actuelles, que ces transferts et le développement de la révolution informationnelle se renforcent mutuellement.
- Cela pose la question du rôle des services et du commerce international de service. Ceux-ci se situent à cheval entre transferts et production.

– Elle **remet en cause la notion de localisation des coûts**, contrairement aux illusions de certaines théories dominantes et des discours sur l'attractivité ou sur les délocalisations. En particulier, dans ces conditions :

- Les théories américaines contemporaines selon lesquelles les FMN seraient essentiellement un moyen d'amortir un **coût fixe** de capital apparaissent très insuffisantes face au potentiel de « partage » (potentiel de coût et d'usage efficace) qui monte de façon refoulée et sur

lequel s'appuient les FMN. Ces théories gomment de plus la contradiction entre : coût fixe de capital financier, dû à l'appropriation et au contrôle dans le périmètre de la FMN, et coût fixe<sup>5</sup> de développement, de création et de mise à disposition des ressources partageables (R & D notamment), avec tous les problèmes de gâchis d'efficacité et de doublons que cette appropriation développe.

- L'organisation en FMN, basée sur le **contrôle financier** (donc le contrôle par le capital et son rendement, notamment actionnarial) enfle démesurément les coûts financiers et du capital. Ils apparaissent comme un enjeu décisif des luttes, à l'instar de ce qu'exprime la revendication générale, bien que malgré tout peu vague, de rejet de « la dictature des actionnaires et des marchés financiers ».

- Le discours sur l'avantage des faibles **coûts salariaux et sociaux** dans les pays sous-développés ou émergents apparaît partiel et biaisé, dans la mesure où il repose sur une localisation pour partie conventionnelle des coûts (celle qui concerne la partie fixe) et ne prend aucunement en compte les coûts salariaux initiaux au Nord, correspondant à du travail très qualifié, indispensable, à fort contenu « informationnel ». C'est bien plutôt de véritables « transferts d'efficacité » au profit des FMN qu'il faudrait parler<sup>6</sup>.

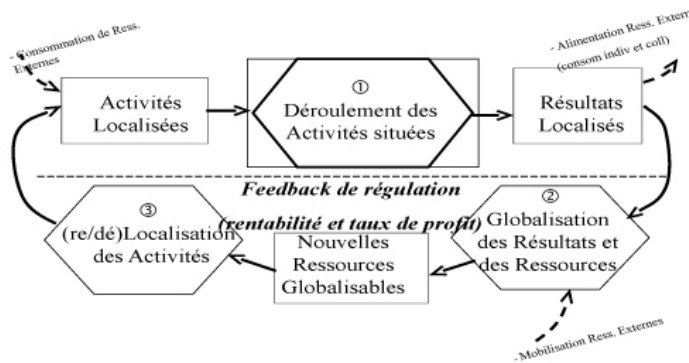
– Elle remet en cause la fiction et les illusions des théories dominantes basées exclusivement sur **l'échange** de marchandises d'un pays à l'autre (avec circulation d'équivalents monétaires), fiction sur laquelle se base aussi une certaine tradition « hétérodoxe » :

- La focalisation sur le libre-échange comme grille de lecture pour interpréter les flux internationaux de marchandises, alors qu'une part très significative de ceux-ci constituent des transferts intra-firmes (30 à 40 % des échanges de marchandises de pays comme la France, les États-Unis ou le Japon). Or, si on accepte que la notion de transferts est différente de celle d'échange, alors se pose la question des transferts financiers qu'occasionnent ou n'occasionnent pas ces flux de marchandises en contrepartie. Ce n'est pas, par nature, une circulation d'équivalent au sein de la FMN, donc on a une inégalité fondamentale : par quoi est-elle régulée ? à quels instruments d'action cela doit-il renvoyer ?

- Cela amène à remettre en cause la loi ricardienne des avantages comparatifs *entre nations*. En effet, pour la partie des flux internationaux de marchandises réalisés par les FMN on ne peut pas relier directement leurs coûts à des coûts dans les territoires d'où ces marchandises proviennent et il faut considérer ces coûts directement à un niveau « global », celui de la firme prise au niveau mondial.

- Les développements ultérieurs néoclassiques, de type Heckscher-Ohlin-Samuelson (HOS), mettant en avant un nécessaire « gain à l'échange international » ne peuvent s'appliquer dans la mesure où les conditions de ces gains ne sont plus réalisées. Cela remet en cause les politiques économiques visant l'élimination des rentes de monopoles en poussant les conditions d'une concurrence internationale la plus intense (« libre et non faussée »), dans la mesure où le surplus lié à la disparition éventuelle de la rente n'a aucune raison de « faire gagner à l'échange » le pays concerné puisque ce surplus peut être transféré librement, y compris

### Schéma interprétatif





par les règles de facturation des échanges internes à la FMN.

- La focalisation d'une certaine tradition marxiste sur le monopole des ressources naturelles par les FMN est largement insuffisante dans la mesure où ce qui apparaît décisif en matière de ressources et de territoires, plus que la « rente » (statique) qui leur est liée, c'est la constitution de ces ressources, leur développement et leur partage y compris à un niveau international.

- Bien plutôt que la question d'une « rente » internationale, qu'il faudrait soit réduire par la concurrence, soit contrôler par des étatisations nationales, se posent deux questions: (a) celle d'un surplus dynamique (au lieu d'une rente statique et proportionnelle) dépendant de l'étendue du périmètre de partage des ressources utilisées jusqu'au plan international ; (b) celle de son utilisation en vue, ou non, d'un développement des ressources humaines et informationnelles, facteur clé d'efficacité.

D'où les questions clés des critères de gestion, des formes institutionnelles de partage, des avances financières pour le développement des ressources humaines et des ressources informationnelles (les deux se renforçant).

À travers les FMN se pose ainsi en réalité la question des **biens communs de l'humanité** (notamment ressources naturelles alimentaires, énergétiques, ou minérales, connaissance scientifique, technologie, monnaie, etc.) et celle de **réseaux de mise en commun mondiaux** au lieu de leur appropriation, répondant aux défis de dépassement des maîtrises nationales partielles et biaisées du CME sous l'hégémonie américaine et du dollar, en crise depuis la fin des années 1960.

\*\*\*

Cela a plusieurs **implications/interpellations** pour la pensée communiste et la transformation sociale:

- retravailler sur la **forme FMN** (et la forme entreprise), avec l'objectif de permettre:

- **d'autres critères de gestion** poussant le partage mais aussi le développement des ressources

humaines et informationnelles dans les territoires;

- l'**émancipation des marchés financiers** mondialisés;

- d'autres types de **pouvoirs** sur les activités et les gestions des FMN, par les salariés et les populations, y compris de pouvoirs multinationalisés, appuyés sur des ressources culturelles et financières, ainsi que sur des services publics nouveaux.

- articuler les questions de **l'organisation des échanges mondiaux et de nouvelles règles des échanges mondiaux et de la concurrence sur les marchés des produits (type OMC) aux questions de la production**, de la création, du partage et de la circulation des ressources<sup>7</sup>:

- en réalité monte le besoin d'au moins deux principes: un principe de concurrence et un principe de partage;

- et le besoin d'organiser la relation entre ces deux principes pour un but d'efficacité sociale mondiale de développement durable, partagé et maîtrisé et non de rentabilité du capital.

- articulation entre OMC-FMI, Banque mondiale-ONU-Institutions zonales.

- les **institutions financières et monétaires** (banques, banques centrales, FMI, monnaies nationales, zonales comme l'euro, mondiale comme le dollar) constituent un élément clé d'alternative, dans la mesure où elles jouent un rôle central:

- dans l'orientation et la régulation des transferts de ressources, *via* les vecteurs financiers et informationnels que constitue la domination (voire le monopole) des transferts financier et informationnels par le capital et sa logique de rentabilité (soit par contrôle financier « classique », soit par contrôle informationnel<sup>8</sup>);

- dans le financement de la constitution de ces mêmes ressources et des biens publics mondiaux.

- Cela fait saillir le rôle clé:

- **d'un crédit mondial sélectif** (et non baissé de façon uniforme et aveugle, suiviste en réalité du capital financier) maîtrisé en concertation par les intéressés favorisant (a) le développement

de l'emploi et de la formation, et sa sécurisation, (b) le développement des populations dans les territoires (c) les coopérations et le partages de recherches.

- d'une **réforme très profonde des institutions financières**, nationales, zonales (BCE, par exemple) et mondiales (FMI, BRI, banque mondiale), dans le sens de cette sélectivité et donc tout à la fois d'une démocratisation radicale (droits de tirages étendus jusqu'aux principaux intéressés) et d'un lien nouveau aux entreprises et à leurs gestions, c'est-à-dire un lien nouveau au contenu de la croissance et à l'offre.

- **d'une monnaie commune mondiale**, au lieu de la domination par le dollar des États-Unis monnaie unique mondiale, et permettant une **création monétaire concertée et orientée de façon consciente et mieux maîtrisée** au service des peuples et de leur besoin: le développement sécurisé de l'emploi, de la formation, et des biens communs mondiaux. ■■■

7. Y compris informationnelles, cf. tous les débats autour de la libéralisation des services et des droits de propriété intellectuelle.

8. Voir toutes les théories nouvelles sur le contrôle informationnel et/ou économique en capital, mais sous domination actionnariale capitaliste, développées notamment par Fligstein.

Le discours sur l'avantage des faibles coûts salariaux et sociaux dans les pays sous-développés ou émergents apparaît partiel et biaisé, dans la mesure où il repose sur une localisation pour partie conventionnelle des coûts (celle qui concerne la partie fixe) et ne prend aucunement en compte les coûts salariaux initiaux au Nord, correspondant à du travail très qualifié, indispensable, à fort contenu « informationnel »